

- 117. Arrêt de la Cour de Cassation.—118. Arrêt de la Cour d'Appel de Douai.—119. Arrêt de la Cour d'Appel d'Agen.—120. Arrêt de la Cour d'Appel de Montpellier.—121. Arrêt de la Cour d'Appel de Colmar.—122. Arrêt de la Cour de Cassation.—123. Arrêt de la Cour de Cassation.—124. Arrêt de la Cour d'Appel de Paris.—125. Arrêt de la Cour d'Appel de Paris.—126. Arrêt de la Cour d'Appel de Metz.—127. Arrêt de la Cour d'Appel de Dijon.—128. Arrêt de la Cour de Cassation.—129. Arrêt de la Cour de Cassation.—130. Arrêt de la Cour de Cassation.—131. Arrêt de la Cour d'Appel de Paris.—132. Arrêt de la Cour d'Appel de Pontoise.

*Sixième section.—Jurisprudence canadienne.*—133. *D'Estimauville v. Tétu*, C. S., 1817.—134. *Harrower v. Babin*, C. S., 1817.—135. *Coté v. Meason*, C. S., 1819.—136. *St. Charles v. Doutre*, C. B. R., 1874.—137. *Claude v. Weir*, C. S., 1888.—138. *Le Maire et al de Sorel v. Vincent*, C. B. R., 1889.—139. *Gravel v. Gervais*, C. S., 1889.—140. *Drysdale v. Dugas*, C. S., 1895.—141. *Dame Charpentier v. La Ville de Maisonneuve*. C. S., 1897.

*Septième section.—Indemnité et prévention des dommages futurs.*—142. Etendue de la réparation.—143. Eléments de l'indemnité.—144. Dommages-intérêts pour le passé.—145. Dommages-intérêts pour l'avenir.—146. Accord de la doctrine et de la jurisprudence.—147. *Gravel v. Gervais* sur cette question.—148. Doctrine contraire dans *Drysdale v. Dugas*.—149. L'indemnité doit comprendre la moins-value locative ou commerciale.—150. Le tribunal ne peut tenir compte du prix d'acquisition du propriétaire, ni du rapport de son capital investi.—151. Démolition, enlèvement, ou amélioration des choses nuisibles.—152. Pouvoirs de nos tribunaux.—153. Exemples.—154. Droit ancien.—155. *Crauford v. The Protestant Hospital for the Insane*.—156. Citation de Dalloz.

*Huitième section.—Préoccupation.*—157. Préoccupation n'empêche pas la responsabilité.—158. Jurisprudence en France et au Canada.—159. Acquéreurs subséquents.—160. *Claude v. Weir*, non opposée à cette doctrine.